**Société A Responsabilité Limitée d’Associe Unique Au Capital De**  **Dirhams**

# Siège Social: , .

**RC :**  **IF :**

PROCES-VERBAL DE L’ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Et le :

L’associe unique de la société «  »  au capital de  DH divisé en  parts et dont le siège social est à , , propriétaire des 100 parts sociales et seule gérante de la société.

A pris la décision suivante portant sur :

* L’augmentation du capital social de  DH pour le porter de  DH à  DH ;
* Modification de l’article 6 et 7 des statuts ;
* Pouvoirs.

**Première Résolution :**

L’associe unique a décidé d’augmenter le capital, qui est actuellement de  DH divisé en  parts sociales de 100 DH chacune, d’une somme de  DH et le porter ainsi à  DH par la création de  parts nouvelles de 100 DH chacune, à prélever du compte courant que détient l’associe unique.

En conséquence, compte tenu de cette augmentation, la nouvelle répartition du capital social est devenue la suivante :

* .  ………………..…………………………….. parts sociales
* SOIT AU TOTAL :  PARTS …………………..…............... parts sociales

**Deuxième Résolution :**

Du fait de la réalisation définitive de l’augmentation de capital de  DHS à  DHS les articles 6 et 7 des statuts se trouvent modifier en conséquence.

### ARTICLE 6 : APPORTS

Il est fait à la présente Société par les ci-après nommé, l’apport suivant :

* .  ………………..…………..…….…….…… DIRHAMS
* TOTAL  ……………………………….…………….…….. DIRHAMS

**Article 7 : capital social**

Le capital social s’élève à  DIRHAMS ( DH) et divisé en  parts sociales de cent Dirhams (100 DH) chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées en rémunération de leurs apports, à savoir :

* .  ………………..……………………………....... parts sociales
* SOIT AU TOTAL :  PARTS ………………………………........... parts sociales

**Troisième Résolution :**  **Pouvoir**

L’associe Unique confère tous pouvoirs au porteur de l’original, d’un extrait ou d’une copie du présente à l’effet d’accomplir toutes formalités de publicité de dépôt et d’autre, qu’il y aurait lieu.

**.**

**Associé Unique**